

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n° 2018292CS0302**

Comité Syndical du 19 octobre 2018

**Date de convocation : 10 octobre 2018
Date d'affichage : 22 octobre 2018**

OBJET : Budget principal 2018 : décision modificative n°3.

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf du mois de octobre à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à Salle polyvalente Paul Dambier, Rue des Bouvreuils à Champniers, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués :	81
Quorum :	41
Nombre de délégués présents au moment du vote :	59
Nombre de procurations au moment du vote :	2

Le Président demande à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Mademoiselle Laure GAUTHIER expose :

- Que la proposition de décision modificative n°3 du budget principal 2018 est la suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT - Dépenses

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2018 n°3
011	01	6068			R	Autres matières & fournitures	60,00
	01	6182			R	Documentation générale et technique	1 000,00
Total chapitre 011							1 060,00
023	01	023			O	Virement section d'investissement	251 862,35
Total chapitre 023							251 862,35
65	01	6521			R	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	240 000,00
	01	6541			R	Pertes sur créances irrécouvrables	3,99
Total chapitre 65							240 003,99
67	01	673			R	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00
	814	678		EP215	R	Charges exceptlles	199,80
	814	678		EP216	R	Charges exceptlles	599,40
	814	678		EP217	R	Charges exceptlles	452,71
	814	678		EP276	R	Charges exceptlles	90,02
	814	678		EP277	R	Charges exceptlles	1 522,08
	816	678		CE377	R	Charges exceptlles	1 208,98
	Total chapitre 67						
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							497 999,33

SECTION FONCTIONNEMENT - Recettes

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2018 n°3
013	01	6419			R	Remb sur rémunération de personnel	4 000,00
Total chapitre 013							4 000,00
70	816	70388			R	Redev occupation domaine public	4 800,00
Total chapitre 70							4 800,00
74	814	74748		EP218	R	Attributions et participations	86 594,78
	814	74748		EP278	R	Attributions et participations	-249 623,47
	814	74748		EP288U	R	Attributions et participations	-23 720,40
	816	74748		CE378	R	Attributions et participations	17 300,00
	816	74748		CE378O	R	Attributions et participations	25 000,00
	814	74758		EP288U	R	Attributions et participations	416,31
	816	74758		CE378O	R	Attributions et participations	15 000,00
	Total chapitre 74						
75	01	751		R1E	R	Redev, fermiers, concessionnaires	9 500,00
	01	751		R1GN	R	Redev, fermiers, concessionnaires	2 100,00
	01	751		RGP	R	Redev, fermiers, concessionnaires	500,00
Total chapitre 75							12 100,00
76	01	7688			R	Autres Produits exceptels (intérêts parts sociales)	170,00
Total chapitre 76							170,00

77	01	7718			R	Autres produits except. Gestion	500,00
	814	7788		EP267	R	Produits exceptels - Assurance sdeg 16	8,64
	814	7788		EP275	R	Produits exceptels-Tx neufs+variateurs	46,50
	814	7788		EP276	R	Produits exceptels-Tx neufs+variateurs	180,00
	814	7788		EP277	R	Produits exceptels-Tx neufs+variateurs	8,64
	814	7788		EP215	R	Produits exceptels - VM	666,00
	814	7788		EP216	R	Produits exceptels - VM	1 998,00
	814	7788		EP217	R	Produits exceptels - VM	207,36
Total chapitre 77							3 615,14
042	01	7815			O	Reprises sur provisions pour risques	202 643,63
Total chapitre 042							202 643,63
MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT							98 295,99

SECTION INVESTISSEMENT - Dépenses

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2018 n°3
10	01	10222			R	Remb. FCTVA aux Collectivités	122 984,52
Total chapitre 10							122 984,52
13	814	13248	217		R	Annulation de titres pour remb. Collectivités	493,96
	814	13248	218		R	Annulation de titres pour remb. Collectivités	13,55
	814	13248	277		R	Annulation de titres pour remb. Collectivités	132,53
	816	13248	367		R	Annulation de titres pour remb. Collectivités	1 000,00
	816	13258	377		R	Annulation de titres pour remb. Collectivités	3 626,94
	816	1328	367		R	Annulation de titres pour remb. tiers	50 000,00
Total chapitre 13							55 266,98
23	816	2315	3780		R	CE Opérateurs - Lotissements et Zones	40 000,00
	814	2317	218		R	EP Campagne VM	390 000,00
	814	2317	268		R	EP Sinistres sans tiers	60 500,00
Total chapitre 23							490 500,00
040	01	15112			O	Reprise sur provisions pour litiges	202 643,63
Total chapitre 040							202 643,63
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT							871 395,13

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2018 n°3
021	01	021			O	Virement de la section fonctionnement	251 862,35
Total chapitre 021							251 862,35
10	01	10222			R	FCTVA	73 900,02
Total chapitre 10							73 900,02
13	814	13248	218		R	EP Campagne VM	10 905,22
	814	13248	278		R	EP tx neufs	239 297,91
	814	13248	288U		R	EP tx hors con. - Cnes U.	23 304,09
	816	13258	378		R	CE Ext & Raccordements	-2 300,00
	814	1328	278		R	EP tx neufs	10 325,56
	816	1328	378		R	CE Ext & Raccordements	-15 000,00
Total chapitre 13							266 532,78
16	814	1641	218		R	EP Campagne VM	228 524,40
	814	1641	268		R	EP Sinistres sans tiers	50 575,58
Total chapitre 16							279 099,98
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT							871 395,13

BUDGET PRINCIPAL 2018 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2018 + RaR 2017 + DM 2018 n°1 + DM 2018 n°2		DM 2018 n°3		Budget global 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	18 846 822,23	20 731 480,87	497 999,33	98 295,99	19 344 821,56	20 829 776,86
Investissement	65 651 387,04	65 651 387,04	871 395,13	871 395,13	66 522 782,17	66 522 782,17
Total	84 498 209,27	86 382 867,91	1 369 394,46	969 691,12	85 867 603,73	87 352 559,03
Différence	1 884 658,64		-399 703,34		1 484 955,30	

Abréviations utilisées dans le projet de décision modificative :

- | | |
|--|--|
| - EP : éclairage public | - Réx : réseaux |
| - CE : communications électroniques | - Tx : travaux |
| - RDE : réx publics de distribution d'électricité | - Subv. : subventionné |
| - AE : alimentations électriques (extensions et raccordements) | - AC : appuis communs |
| - RODP : redevance d'occupation du domaine public | - Cnes U.M : Communes urbaines mutualisées |
| - C : Chapitre | - Cnes U.NM : Communes urbaines non mutualisées |
| - F : Fonction | - Charges exceptelles : charges exceptionnelles |
| - A : Article | - Produits exceptels : produits exceptionnels |
| - O : Opération | - FACE SF : Face Sécurisation faible section des réseaux |
| - S : Service | - FACE SS : Face Sécurisation des réseaux |
| - R/O : Réel ou Ordre | - FACE AP : Face Renforcement des réseaux |
| - RaR : Reste à réaliser | - FACE AE : Face Extensions des réseaux |
| - CEE : certificats d'économies d'énergie. | - FACE CE : Face Enfouissement des réseaux |
| - Ajust. : Ajustement | - Renfo. : renforcement |
| - MeL : Mises en lumière | |
| - Sécuris. : sécurisation | |

Le Président

Précise :

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, procède au vote par chapitre :

- **Approuve**, à l'unanimité, les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°3 du budget principal 2018, telles que proposées :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 :	61 pour
	0 contre
	0 abstention
Chapitre 023 :	61 pour
	0 contre
	0 abstention
Chapitre 65 :	61 pour
	0 contre
	0 abstention
Chapitre 67 :	61 pour
	0 contre
	0 abstention

Les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°3 du budget principal 2018 sont approuvées.

- **Approuve**, à l'unanimité, les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°3 du budget principal 2018, telles que proposées :

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 013 :	61 pour
	0 contre
	0 abstention
Chapitre 70 :	61 pour
	0 contre
	0 abstention

Chapitre 74 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 75 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 76 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 77 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 042 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°3 du budget principal 2018 sont approuvées.

- **Approuve**, à l'unanimité, les dépenses d'investissement de la décision modificative n°3 du budget principal 2018, telles que proposées :

Dépenses d'investissement :

Chapitre 10 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 13 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 23 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 040 :
61 pour
0 contre
0 abstention

Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°3 du budget principal 2018 sont approuvées.

- **Approuve**, à l'unanimité, les recettes d'investissement de la décision modificative n°3 du budget principal 2018, telles que proposées :

Recettes d'investissement :

Chapitre 021 :

61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 10 :

61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 13 :

61 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 16 :

61 pour
0 contre
0 abstention

Les recettes d'investissement de la décision modificative n°3 du budget principal 2018 sont approuvées.

- **En conséquence**, l'intégralité de la décision modificative n°3 du budget principal 2018, telle que présentée, est approuvée, à l'unanimité, par le Comité Syndical qui donne également pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre.